

LETTRE A MADAME ANNE HIDALGO

Hôtel de Ville de Paris, place de l'Hôtel de Ville, 75196 Paris Cedex 04

Madame la Maire de Paris,

Les médias locaux et régionaux tels FR3 et Le Parisien commencent à faire, avec les habitants du nord du 20<sup>e</sup>, le constat de l'absurdité d'un supermarché supplémentaire à 100 m d'un autre supermarché, dans un quartier largement pourvu en supermarchés et superettes, notamment du groupe Carrefour. Alors que, à quelques centaines de mètres, le quartier des Fougères, où Paris Habitat possède pourtant des locaux vides en pied d'immeubles, est un désert commercial. Les médias nous rejoindront bientôt, nous nous y employons, sur l'absurdité de faire louer, comme le suggère la convention passée avec le promoteur et la mairie du 20<sup>e</sup>, 18.000 m<sup>2</sup> de bureaux à une administration au bénéfice d'une société américaine qui compte déjà 14 milliardaires, leader mondial d'une industrie agro-alimentaire de plus en plus critiquée, réputée pour délocaliser les entreprises qu'elle rachète en France et pour déforester l'Amazonie.

Le projet d'implantation d'un Carrefour-Market de 1.950 m<sup>2</sup> au 92-98 avenue Gambetta, l'ancien rectorat de Paris, est en contradiction avec votre défense maintes fois réaffirmée du petit commerce, de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire (ESS). Les surfaces prévues pour Carrefour pourraient bien mieux accueillir une entreprise de l'ESS comme Kelbongoo, sélectionnée pour porter dans le 10<sup>e</sup> votre projet des « quatre saisons solidaires », ou une coopérative comme La Louve, que vous soutenez dans le 18<sup>e</sup>. Les habitants apprécieraient un marché « bio », des locaux d'activités d'associations socio-culturelles et de loisirs qui font défaut dans le quartier, une salle de gym, une salle à louer pour tous, une pépinière d'entreprises de l'ESS, une université populaire, des artisans, une maison médicale, etc.

Après des mois d'efforts de notre part pour nous faire entendre, suite au vœu du conseil de Paris du 26 septembre 2016, demandant que « *la Maire de Paris lutte par tous les moyens à sa disposition contre l'implantation des très grandes surfaces alimentaires (...)* » et que « *les parties prenantes, dont les élus concernés, soient réunies afin de travailler à faire évoluer le projet de grande surface alimentaire programmé au 94, avenue Gambetta, et de discuter de l'utilisation des surfaces restantes dédiées à l'activité économique* », Frédérique Calandra, maire du 20<sup>e</sup>, a réuni sa majorité lundi 27 février autour du promoteur CVI-Gambetta et de Carrefour. Ensemble, ils ont validé le principe d'une réunion avec le collectif des habitants opposés au projet.

Madame la Maire, nous vous demandons d'user de votre influence pour que notre délégation – issue du conseil de quartier, d'associations et de commerçants des quartiers Télégraphe, Pelleport, Saint-Fargeau, Fougères, Gambetta, Pyrénées, Surmelin, Tourelles, Bretonneau, Porte des Lilas et Campagne-à-Paris – soit 40.000 habitants, n'attende pas plus longtemps cette réunion.

Pour préserver le lien social qu'est le petit commerce, pour renforcer ce lien par un pôle d'activités convivial, nos quartiers ont besoin d'un soutien fort de votre part et de l'implication active de vos services. La Semaest, société d'économie mixte de la Ville, spécialisée dans l'animation économique des quartiers, conduit des projets d'aménagement, de rénovation et de développement économique au service de la vitalité urbaine. L'ancien rectorat, 92-98 avenue Gambetta, appartient à la zone des Hauts de Belleville, bénéficiaire du Contrat Paris' Commerces, confié à la Semaest. Celle-ci pourra, sous votre impulsion, prendre ce dossier en mains au bénéfice des habitants – à la place d'un projet non seulement inutile mais destructeur.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez désormais à ce dossier et en attendant votre ferme intervention, je vous prie d'agréer, Madame la Maire de Paris, mes respectueuses salutations.

(Date, nom, signature)